

JOURNAL MUNICIPAL

N° 90 OCTOBRE 2025

de Saint-Rémy-de-Provence

LE RETOUR DE LA SEMAINE DU GOÛT



La leçon de praline par
Jonathan Wahid, champion de
France des desserts, à la cantine
de l'école de la République

PATRIMOINE | P.4

Un livre inédit sur Van Gogh
à Saint-Rémy

SÉCURITÉ | P.13

Bienvenue au
Major Guiraud

BUDGET PARTICIPATIF | P.15

Découvrez les
14 projets lauréats



Semaine du goût - showroom des saveurs
à la salle Jean-Macé (voir page 10)

SOMMAIRE

Un livre inédit sur Van Gogh à Saint-Rémy	P. 4
Forum : Voyages autour de la pierre	P. 5
Louis Winsberg en concert à l'Alpilium	P. 6
Tournage à Saint-Rémy	P. 7
Bibliothèque : nouveaux cours en ligne	P. 7
Conteneurs enterrés : ne pas jeter le verre la nuit !	P. 8
Chenilles processionnaires : c'est le moment de lutter !	P. 9
La Semaine du goût 2025	P. 10
Droits de l'enfant : exposition itinérante	P. 11
Aides pour le Bafa et le permis de conduire	P. 11
MDJ : des projets citoyens pour 2025-2026	P. 12
Bienvenue au Major Guiraud	P. 13
Rénovation Gleizes-Fauconnet : la suite	P. 14
La signalétique horizontale repeinte sur le Cours	P. 14
Budget participatif : 14 projets lauréats	P. 15
Expressions libres	P. 16
Inscriptions sur les listes électorales	P. 17
En tête d'affiche : Les Martinat, artisans du pastis	P. 18
État civil	P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry,
Audrey Morant, Alexandra Roche-Tramier

Iconographie : S. Hostaléry, Van Gogh / Wikimedia Commons,
A. Morant, Philippe Levy-Stab, fonds Café des Arts - musée des
Alpilles, Traumrune / Wikimedia Commons, Sora, Florian Le
Gauyer, Lou Maïna, É. Beaugeois

Mise en page : A. Morant, service communication
mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé
(Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence
sur les « app stores » Apple et Android



LE MOT DU MAIRE

Cet automne, le *Journal de Saint-Rémy-de-Provence* met le patrimoine et sa mémoire à l'honneur. Le livre consacré au Mas de la Pyramide vient tout juste de sortir, tandis qu'un ouvrage inédit sur Vincent van Gogh à Saint-Rémy, actuellement en bouclage, sera présenté au public le 2 décembre à l'Alpilium ; un rendez-vous à ne pas manquer !

Quant au musée des Alpilles, il invite les habitants à partager leurs souvenirs et documents pour préparer sa prochaine exposition, dédiée à l'histoire des cafés et bistrots saint-rémois.

Ce numéro relate aussi deux belles initiatives autour du goût :

La première, tournée vers les jeunes, fut la **Semaine du goût** qui a permis cette année aux écoliers de rencontrer une dizaine de professionnels de la restauration, de producteurs et d'artisans.

La seconde, tournée vers les adultes, est celle d'Émilie et Julien Martinat qui créent, dans leur distillerie installée à la Massane, un **pastis saint-rémois (déjà primé à Paris)** et différentes liqueurs – à consommer avec modération, évidemment !

Vous lirez enfin les **actualités concernant les travaux achevés ou en cours**, comme la signalétique retracée sur le Cours, la rénovation de l'avenue Albert-Gleizes, ainsi que les dernières nouvelles du budget participatif.

UN LIVRE INÉDIT SUR VAN GOGH À SAINT-RÉMY

Plus de 130 ans après le séjour de Vincent van Gogh à Saint-Rémy-de-Provence, un ouvrage collectif rend hommage pour la première fois au lien profond qui unit le peintre à notre commune. Il sera présenté au public saint-rémois le 2 décembre à l'Alpiliun en sortie nationale.

Il y a plus d'un siècle, le village de Saint-Rémy accueillait Vincent van Gogh dans le plus strict anonymat, au sein de la Maison de santé Saint-Paul-de-Mausole, que l'on appelait encore « asile de Saint-Paul ». Après sa mort, l'artiste allait devenir le peintre le plus célèbre au monde et décupler la renommée internationale de notre ville.

Malgré la richesse des études consacrées à Van Gogh, aucun ouvrage n'avait encore exploré sa relation intime avec Saint-Rémy. C'est pourtant ici, au sein de la Maison de santé Saint-Paul-de-Mausole, que le peintre réalisa près de 150 toiles parmi ses plus célèbres, inspiré par la beauté des Alpilles et la bienveillance du docteur Peyron.

Intitulé *Vincent van Gogh et Saint-Rémy-de-Provence*, ce projet porté par la ville, publié aux éditions SilvanaEditoriale, réunit les **contributions d'Adrien Bosc, Jean-Marc Boulon, Élis Farran, Jacqueline Leroy, Jean-Pierre Luminet, Claude Mauron, Virginie Olier et Alexandra Roche-Tramier**. « Ce livre n'est pas seulement un ouvrage de plus sur Van Gogh. Il rassemble une **mémoire collective** et marque la reconnaissance de toute une commune pour celui qui a transformé son destin à jamais », souligne **Élis Farran**, conservatrice du musée Estrine, qui en a assuré la coordination artistique.

Les auteurs évoquent ainsi tour à tour Saint-Rémy à l'époque du peintre, son souvenir dans la ville, le premier musée

de reproductions créé dès 1929 par le docteur Edgar Leroy, les expositions d'œuvres originales pilotées par Charles Mauron en 1951, ainsi que les fameuses *nuits étoilées* décrites par l'astrophysicien Jean-Pierre Luminet. Témoignage collectif et sensible, **cet ouvrage célèbre un lien unique entre l'artiste et une cité devenue, grâce à lui, un lieu de pèlerinage** pour les amoureux de la peinture.

L'ouvrage sera présenté au public le **mardi 2 décembre 2025 à 19h**, à l'Alpiliun, et ensuite en vente en librairie et dans les boutiques des sites culturels. Venez le découvrir !



alors cartographié avec précision les volumes souterrains pour pouvoir suivre leur évolution dans le temps.

Afin de préserver les colonies de chauves-souris vivant dans les cavités, la mission s'est déroulée en partenariat avec le Groupe Chiroptères de Provence.

Les carrières sous contrôle

Le 2 septembre, une équipe du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) est venue inspecter les anciennes carrières souterraines du site de Glanum. Leur mission : contrôler l'évolution et la sécurité de ces lieux situés près du site archéologique et de la route des Baux, très fréquentés.

Cet organisme public effectue régulièrement ce type de visite pour prévenir tout risque d'effondrement. Les géologues sont ainsi descendus dans les galeries, ont examiné l'état des parois rocheuses, des piliers de soutènement et du toit des cavités, afin de repérer d'éventuelles fissures

ou déformations annonçant des mouvements du sol ou des affaissements.

Ce contrôle s'inscrit dans un programme régulier de suivi, lancé à la suite des recommandations formulées lors d'une étude approfondie en 2021. À l'aide de scanners laser 3D, les experts avaient

FORUM : VOYAGES AUTOUR DE LA PIERRE

Pour clore la 3^e édition de la Biennale G-graines, les services culturels et le service environnement de la ville organisent un forum sur la thématique du minéral, le samedi 15 novembre, de 13h30 à 17h30, au musée des Alpilles.



Des professionnels du territoire animeront **4 tables rondes** (30 à 40 minutes chacune). Tout au long de l'après-midi, le public pourra passer de l'une à l'autre pour échanger avec les intervenants et explorer les différents thèmes abordés :

- **l'exploitation des carrières** et la construction en pierre ;
- **les caractères géologiques du massif** des Alpilles ;
- **des écosystèmes à préserver** :
- biodiversité et maîtrise des activités ;
- minéraux, terre et jardinage ;

• **rêves de pierre, le monde minéral comme source d'inspiration**, avec la projection du film *Avec le vent* de Yoann Joly-Crépin, artiste saint-rémois.

Au programme également : la restitution du reportage sonore réalisé à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille, par Pierre Isnard-Dupuy (journaliste indépendant au collectif Presse Papiers) et la classe de CM2 de l'école Saint-Martin, dans le cadre de la Classe bibliothèque.

Entrée libre | Renseignements : 04 90 92 68 24



De g. à d. : Gautier Isambert, Alexandra Roche-Tramier, Jean-Louis Paillet, Félix Laffé, Lara Lods, Guillaume Véran et Claude Mauron



Le livre sur le Mas de la Pyramide est disponible !

Près de 250 personnes étaient présentes à l'Alpiliun le 30 septembre dernier, lors de la soirée spéciale consacrée au Mas de la Pyramide, organisée dans le cadre de la 3^e édition de la Biennale culturelle G-graines. À cette occasion, le public a pu rencontrer les auteurs de l'ouvrage collectif publié par la ville : **Le Mas de la Pyramide au cœur de son histoire et de ses secrets**.

Réalisé par le service des archives et du patrimoine, en collaboration avec le service communication de la ville, ce livre présente les résultats de l'étude scientifique, architecturale et technique menée en 2021 par l'architecte-archéologue Jean-Louis Paillet (CNRS) pour élucider le mystère de l'imposant monolithe de pierre connu sous le nom de « Pyramide ». Il réunit également les contribu-

tions des auteurs Félix Laffé, Lara Lods, Claude Mauron, Alexandra Roche-Tramier et Guillaume Véran, qui retracent de manière précise et documentée l'évolution, au fil des siècles, de de cette ancienne carrière antique à ciel ouvert, devenue le Mas de la Pyramide, légué à la ville par son dernier propriétaire, Lolo Mauron.

Le livre est désormais en vente au musée des Alpilles et à Saint Rémy Presse, au prix de 20€.

Lors de cette soirée, le public a également découvert le film *La pierre de Saint-Rémy*, produit par la ville et réalisé par Gautier Isambert, dans lequel Jean-Louis Paillet présente ses recherches de façon très pédagogique.

Vous pouvez voir ce film gratuitement sur la chaîne Youtube de la ville :

www.youtube.com/@mairiesaintremy13

ALPILIUM
Saint-Rémy-de-Provence

LOUIS WINSBERG EN CONCERT

Le guitariste de jazz Louis Winsberg présentera sur scène sa nouvelle création sonore méditerranéenne *Talismane*, le jeudi 20 novembre 2025 à 20h, après une semaine de résidence à l'Alpilium, entouré de jeunes musiciens de talent.

En partenariat avec l'association Jazz à Saint-Rémy, la ville accueille de nouveau le guitariste de renom pour une résidence de création suivie d'un concert à l'Alpilium. Cet **enfant du pays, qui a collaboré avec des artistes majeurs** comme Dee Dee Bridgewater, Claude Nougaro, Maurane ou encore Los Reyes, puis fondé le groupe Sixun et sorti 3 albums de Jaleo, s'est lancé dans un nouveau projet musical. **Il a choisi quatre musiciens jeunes et talentueux** : Maya Cros aux claviers, Amin Aleydi au oud, Sabrina Romero aux percussions et Louise Charbonnel au chant, pour s'embarquer dans **une aventure fondée sur l'improvisation et la rencontre entre des univers musi-**

caux variés. Ensemble, ils ont voyagé de l'électrique à l'acoustique, du jazz world à la pop électro, de l'oriental au flamenco, pour donner naissance à *Talismane*, **une création à découvrir sur scène en avant-première.**

Masterclass en public

Louis Winsberg profitera de sa résidence de création à l'Alpilium pour animer une masterclass ouverte au public le **jeudi 13 novembre, de 17h30 à 19h30.** Il partagera son expérience et donnera des **conseils personnalisés aux élèves du Conservatoire** de musique du Pays d'Arles. Une rencontre qui permettra au

public d'assister à des échanges privilégiés avec un musicien d'exception !

Renseignements au 06 23 89 76 45

ET AUSSI :

• **Entropie, le one-man-show de Karim Duval** : une réflexion drôle et percutante sur notre vie quotidienne et ses contradictions, le samedi 29 novembre 2025.

• **Le Lac des cygnes**, un grand classique du ballet revisité et présenté dans une version acrobatique et poétique, le jeudi 4 décembre 2025.

Réervations sur alpilium.fr

Mémoire des bistrots de Saint-Rémy : appel aux témoignages

Depuis septembre 2024, les « pratiques sociales et culturelles dans les bistrots et cafés en France » sont inscrites au patrimoine culturel immatériel. C'est dans ce contexte que le musée des Alpilles souhaite retracer l'histoire singulière des cafés saint-rémois et recueillir les témoignages des habitants.

À la fin du XIX^e siècle, la petite bourgade des Alpilles est une cité prospère, vivant essentiellement de l'économie agricole. Autour du Cours, les cafés se multiplient : on en compte plus d'une dizaine, chacun avec son ambiance, sa couleur, sa personnalité propre. Ces établissements n'ont jamais disparu, bien au contraire, leur nombre a encore augmenté durant les années 1960. Si certains ont baissé leur rideau, leurs enseignes – tout comme leur souvenir – n'ont jamais été

effacés. Aujourd'hui, plusieurs d'entre eux s'apprentent même à renaître.

Si vous détenez des photographies, des objets publicitaires (affiches, verres, sous-verres...) liés aux cafés de Saint-Rémy, vous pouvez apporter vos témoignages et contributions au musée des Alpilles et participer ainsi à sa prochaine exposition.

Contactez le musée en écrivant à museedesalpilles@ville-srdp.fr



TOURNAGE À SAINT-RÉMY

Très régulièrement, depuis déjà les années 1950, des productions télévisuelles ou cinématographiques, nationales ou internationales, viennent poser leurs valises à Saint-Rémy et dans les Alpilles. Œuvres documentaires ou fictions, elles viennent raconter notre histoire, ou des histoires, dans les décors inimitables de notre région.

Le lac de Peiroou fait partie des lieux les plus souvent filmés. En octobre 2021, le réalisateur français **Quentin Dupieux** y avait tourné *Fumer fait tousser* avec notamment Gilles Lelouche et Jean-Pascal Zadi, et l'année précédente, la réalisatrice eygaliéroise **Charlotte de Turckheim** y avait tourné *Mince alors 2*. Mi-octobre, il fut à nouveau utilisé, deux jours durant, pour un nouveau long métrage français avec **Camille Cottin**, réalisé par **Émilie Noblet**, qui sortira à l'automne prochain.

Comme c'est le cas pour chaque tournage, **l'autorisation a été donnée en tenant compte des multiples contraintes propres à ce site** très fragile, relatives au risque incendie et à la biodiversité, en lien avec le Parc naturel régional des Alpilles et l'association des pêcheurs.

Une partie des comédiens et des techniciens a logé dans des hôtels de la commune, et en contrepartie de l'occupation du site du lac, **la production s'acquitte d'une redevance afin de contribuer à son entretien** ; un partenariat donnant

donnant qui permet de valoriser les atouts de notre commune.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de la date de sortie du film.

Le film *Chers Parents* d'**Emmanuel Patron**, tourné en octobre et novembre 2024 à Saint-Rémy, sortira en salles le 25 février prochain.

Bibliothèque : nouveaux cours en ligne

toutapprendre
1ère bibliothèque en ligne

Les ressources numériques en ligne de la bibliothèque municipale évoluent : la plateforme Skilleos devient Toutapprendre et s'enrichit de nouveaux contenus, accessibles gratuitement !

C'est avec votre carte de bibliothèque que vous pouvez accéder gratuitement à des centaines de cours en ligne (langues, bureautique et numérique, culture, bien-être, soutien scolaire, loisirs créatifs, musique...), disponibles à tout moment sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Bon à savoir : même si vous aviez déjà un compte sur Skilleos, une nouvelle inscription est nécessaire sur Toutapprendre (adresse e-mail + n° de carte). Cela ne

vous prendra que quelques minutes ! Il suffit de vous rendre sur le site internet de la bibliothèque, dans **Mon compte > Mes ressources en ligne**.

Besoin d'un coup de main ? L'équipe de la bibliothèque Joseph-Roumanille est à votre disposition à l'accueil pour vous renseigner.

Renseignements : 04 90 92 70 21



« Mon premier livre » offert par le Département

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Département des Bouches-du-Rhône offre un livre de naissance à chaque nouveau-né. La bibliothèque municipale Joseph-Roumanille participe à l'opération en distribuant les albums : **les parents peuvent venir retirer gratuitement leur exemplaire aux horaires d'ouverture.** Un premier pas tout doux vers la lecture en famille !

CONTENEURS ENTERRÉS : NE PAS JETER LE VERRE LA NUIT !

Les poubelles enterrées, accessibles 24h/24, permettent de mieux trier et collecter le verre, les emballages en plastique et en métal, les papiers et les déchets ménagers. Toutefois, afin de ne pas provoquer de nuisances sonores pour le voisinage, évitez de déposer du verre dans les conteneurs entre 22h et 7h !

Petit rappel des règles de tri :

JAUNE les emballages (boîtes-canettes en métal, capsules en métal de café, briques alimentaires et cartonnets, bouteilles-pots-barquettes et films en plastique, polystyrène), vides et en vrac.

BLEU tous les papiers (journaux, magazines, courriers, publicités, prospectus,

dépliants, catalogues, annuaires, cahiers, bloc-notes, feuilles, enveloppes et mêmes les livres...).

VERT les bouteilles, pots et bocaux en verre, vidés et non rincés.

GRIS les ordures ménagères à déposer dans un sac poubelle fermé (max. 100 L).

ATTENTION : Les sacs d'ordures ménagères vont uniquement dans la colonne grise ! **Ne les mettez surtout pas dans les autres colonnes !**

Les volumineux **cartons de livraison** sont à jeter pliés dans les colonnes aériennes.

Les **dépôts au sol** autour de ces colonnes sont **interdits et passibles d'amendes**.

Service Info Déchets : 04 84 510 620

WC : CE QU'IL NE FAUT PAS JETER !

La Communauté de communes, qui assure la gestion de l'eau et de l'assainissement pour l'ensemble des dix communes du territoire, constate régulièrement la présence de déchets inappropriés dans nos stations d'épuration, causant des dysfonctionnements coûteux et potentiellement dangereux.

Les équipes de maintenance de la Régie assainissement de la CCVBA découvrent quotidiennement dans nos stations d'épuration **des objets qui n'auraient jamais dû être jetés dans les toilettes** :

- **Produits d'hygiène** : lingettes, cotons-tiges, tampons, serviettes hygiéniques, couches, fil dentaire, lentilles de contact, préservatifs...
- **Déchets divers** : mégots, chewing-gums, cheveux en grande quantité, litière pour animaux...
- **Substances dangereuses** : médicaments, peintures, huiles alimentaires, produits chimiques ménagers...

Ces déchets bloquent les pompes, bouchent les canalisations, provoquent parfois des arrêts complets qui peuvent impacter tout le réseau et présenter des **risques pour les agents** lors des interventions d'urgence. Ils peuvent également **polluer les cours d'eau** en cas de débordement.

De plus, chaque intervention liée à ces dysfonctionnements **entraîne des coûts supplémentaires pour la collectivité, qui se répercutent inévitablement sur l'ensemble des usagers**.

Un rappel simple mais essentiel :

Les toilettes ne sont conçues que pour recevoir l'urine, les selles et le papier toilette. Tous les autres déchets, même ceux qui semblent « biodégradables », doivent être jetés dans les contenants appropriés : poubelles, déchetterie ou pharmacie pour les médicaments.

La Communauté de communes compte sur l'engagement de tous les habitants du territoire pour adopter ces bonnes pratiques et garder nos installations en bon état.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

C'EST LE MOMENT DE LUTTER !

Les chenilles processionnaires se préparent à affronter l'hiver en construisant leurs nids, reconnaissables à leur forme de boules blanches cotonneuses accrochées aux branches de pins. Pendant les mois qui viennent, c'est le bon moment pour repérer ces nids dans les arbres et procéder à l'échenillage, en coupant les branches concernées.

L'échenillage doit être réalisé avant la fin février, lorsque les chenilles restent regroupées dans leurs nids d'hiver. Sur des petits secteurs, cette méthode est complémentaire des pièges et dispositifs installés au printemps, période à laquelle les processions de chenilles particuliè-

rement allergènes commencent à descendre des arbres.

Durant la période hivernale, la **destruction des nids peut être pratiquée à moindre risque, à condition d'éviter de secouer les branches pour limiter**

la **dispersion des poils urticants et de se protéger** (gants, masque, lunettes). Si les nids sont déjà volumineux, il est conseillé de faire appel à un professionnel. Pour éviter la dissémination des poils urticants, veillez à **placer les nids coupés dans un sac plastique étanche**.

L'ENTRETIEN DES GAUDRES CONTRE LES RISQUES D'INONDATION

Les violentes pluies du dimanche 21 septembre 2025, qui ont provoqué inondations et coulées de boue sur la commune, rappellent l'importance de l'entretien régulier des gaudres. Souvent à sec en été, leur débit dépend directement des précipitations. Veiller au bon état et au bon écoulement de ces petits cours d'eau contribue à limiter les risques d'inondation.

Contrairement aux filioles, les gaudres ne sont pas toujours en eau, mais leur rôle devient essentiel lors d'épisodes pluvieux intenses. Il appartient à chaque propriétaire ou riverain d'entretenir régulièrement les gaudres situés sur ou en bordure de leur terrain. Il s'agit de veiller à ce que l'écoulement de l'eau reste possible, d'éviter l'obstruction des fossés par

la végétation et de maintenir en bon état les passages busés.

L'entretien des buses consiste simplement à retirer feuilles, sédiments, branches et autres débris susceptibles de bloquer l'écoulement et de provoquer des débordements. L'approche de l'hiver, lorsque la végétation entre en repos,

constitue un moment idéal pour réaliser ces travaux de taille et de nettoyage.

Au-delà d'un simple entretien, c'est un geste civique et une obligation légale : en cas d'inondation due à un défaut d'entretien, la responsabilité civile du propriétaire ou du riverain peut être engagée.

Retour en images sur LA SEMAINE DU GOÛT 2025

Pour la troisième année, le service Enfance et Famille de la mairie a organisé un salon des saveurs dans la salle Jean-Macé, à destination des élèves des écoles publiques.



Toute la journée, **plus de 500 enfants de la maternelle jusqu'au CM2** (écoles Marie-Mauron, de l'Argelier et de la République) **sont venus à la rencontre des professionnels présents :**

- l'apiculteur saint-rémois Rémy Brun (Rucher des Alpilles) a fait goûter ses différents **miels** (1) ;



- le grossiste alimentaire Pomona a proposé une dégustation de **fromages** issus de la sélection « L'Affineur du chef » de Xavier Thuret, meilleur ouvrier de France fromager (2) ;

- la boulangerie Painprenelle, qui approvisionne les cantines scolaires de Saint-Rémy, a proposé du **pain bio** pour la dégustation des fromages (3) ;

- les abattoirs Alazard et Roux ont fait découvrir leur **charcuterie** (4) ;



- la pâtissière saint-rémoise Céline Vicente de « Mon Atelier Cookies » a proposé des **cookies** maison sucrés et salés (voir photo page 2) ;

- les producteurs locaux de l'**épicerie** sociale et solidaire Le Carreau des Alpilles (6) ;

- le lycée professionnel agricole Alpill'Campus, avec une dégustation de l'**huile d'olive** qu'il produit et qui approvisionne les cantines scolaires (5) ;



- Amandine Martin, **diététicienne** du « bien manger ».

Un **stand nutrition sport** a également été mis en place, animé par Gilles Chapelier, responsable du service des sports municipal.

Par ailleurs, en début de semaine, la diététicienne **Amandine Martin a fait une animation aux enfants de l'école Marie-Mauron** autour de la « fleur des aliments », pour leur expliquer le principe d'une alimentation équilibrée (7).

Enfin, dans les écoles élémentaires, les **ambassadeurs du goût** (qui conçoivent les menus durant l'année) **ont mis la main à la pâte en préparant les repas aux côtés des cuisiniers municipaux.**



Deux chefs étoilés à l'école

Vendredi 17 octobre, **Fanny Rey et Jonathan Wahid, du restaurant doublement étoilé au guide Michelin L'Auberge de Saint-Rémy, se sont rendus au restaurant de l'école de la République.** Jonathan Wahid, champion de France des desserts, a préparé sous les yeux des enfants des pralines à base d'amande, de miel de Rémy Brun, et de laitue de mer.



DROITS DE L'ENFANT : EXPOSITION ITINÉRANTE

Cet automne, les communes de Saint-Rémy-de-Provence, Maussane et Mouriès se sont associées en organisant un cycle de conférences sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance. Elles ont également mené un travail autour de ces droits avec les enfants des centres de loisirs, aboutissant à une exposition collective. Le vernissage aura lieu aux alentours du 20 novembre à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant (date et lieu à préciser).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG) conclue entre la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA) et la Caisse d'allocations familiales (Caf). Elle a pour objectif de **sensibiliser les enfants, les parents et les professionnels aux droits liés à l'enfance et à leur protection.** Concrètement, les enfants des centres de loisirs et des accueils ados des trois communes participent à des **ateliers pédagogiques et créatifs.** Ils apprennent à mieux connaître leurs droits

et réalisent en même temps les supports visuels de leur exposition itinérante destinée à sensibiliser le public.

Trois conférences publiques gratuites complètent ce programme de sensibilisation. La dernière se tiendra à Saint-Rémy le **lundi 17 novembre, à 19h en salle Henri-Rolland.** Animée par l'association Les Colosses aux pieds d'argile, elle abordera la **question des violences sexistes et sexuelles dans le monde du sport** et sera suivie d'un temps d'échange convivial.

Permis de conduire : une aide pour les 17-25 ans

Mis en place par le CCAS depuis 2022, le « permis jeune citoyen » offre aux jeunes Saint-Rémois **une aide pouvant aller jusqu'à 600 €** pour financer leur permis de conduire, en contrepartie d'un enga-

gement citoyen bénévole de 40 heures auprès d'une association ou une collectivité du territoire.

Les jeunes intéressés peuvent contacter le CCAS : contact@ccas-saintremydeprovence.fr 04 90 92 49 08

Bafa : 4 sessions à Saint-Rémy en 2026

La Fédération Familles rurales des Bouches-du-Rhône organise 4 nouvelles sessions de formation Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) au centre de loisirs de Saint-Rémy-de-Provence.

Accessible à partir de 16 ans, la formation Bafa est constituée de 3 étapes : une session de formation de base, qui permet de découvrir le rôle d'un animateur ; un stage pratique en centres de loisirs, colonies de vacances ou centres aérés ; une session d'approfondissement autour d'un thème particulier.

Calendrier des prochaines sessions :

- **Bafa Base** : du samedi 14 au samedi 21 février 2026

- **Bafa Approfondissement Handicap** : du lundi 13 au samedi 18 avril 2026

- **Bafa Base** : du samedi 27 juin au samedi 4 juillet 2026

- **Bafa Approfondissement Handicap** : du lundi 19 au samedi 24 octobre 2026

Pour toute demande d'information : bafa.bdr@famillesrurales.org ou 04 90 58 93 50

Aide au financement du Bafa

Chaque année, la ville soutient jusqu'à 8 demandes de formation Bafa de base pour les jeunes Saint-Rémois, en participant à hauteur de 100 à 150 €. Pour postuler, il faut être âgé de 16 à 22 ans et l'un des responsables légaux, pour les mineurs, doit résider à Saint-Rémy.

Renseignements :
Maison de la jeunesse au 04 90 90 56 17



DES PROJETS CITOYENS POUR 2025-2026

Cette année encore, les animateurs de la MDJ accompagne les jeunes de 11 à 17 ans dans les différentes étapes de leur adolescence, en leur proposant des séjours (montagne, nature, plage, Europe) et des stages pendant les vacances scolaires. D'autres activités ludiques, culturelles ou sportives seront également proposées : rencontres, soirées thématiques, soirées de prévention et de sensibilisation (harcèlement, utilisation des écrans, etc.).

Début mars, la MDJ renouvelle le forum *Get a Job!* en partenariat avec la Mission locale du Pays d'Arles, afin d'aider les jeunes à décrocher un emploi saisonnier. Elle prend part aux grands rendez-vous annuels tels qu'Octobre Rose, le Téléthon, le Carnaval et la Fête de la musique.

Enfin, les adolescents participent aux ateliers de la bibliothèque municipale pendant les vacances, consacrés cette année à l'Espace et à Molière, en lien avec les spectacles de la saison culturelle.

Opération « Le vent souffle ici »

Après les deux campagnes de sensibilisation à la pollution de l'environnement « Ici commence la mer », la MDJ coordonne un nouveau projet en partenariat avec le collège Glanum, « Le vent souffle ici », pour sensibiliser au fait qu'avec le vent, les déchets jetés au sol finissent disséminés dans les Alpilles. Dans le cadre de cette nouvelle campagne citoyenne, les jeunes réaliseront des affiches, et participeront à des opérations de nettoyage dans le massif des Alpilles.

Les activités et sorties sont proposées à un tarif accessible, en fonction du quotient familial.

Renseignements à la Maison de la jeunesse :
04 90 90 56 17 • jeunesse@ville-srdp.fr
Adhésion annuelle : 5€

PASSAGE DE RELAIS À L'ATHLÉTIC CLUB

Début octobre, au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Athlétic Club qui a réuni 70% de ses adhérents (ce dont peu d'associations peuvent s'enorgueillir !), Sandrine Rabouin a pris la succession de Jean-Paul Gibelin, qui était président depuis 34 ans.

« Créé en 1989, l'Athlétic Club comptait une dizaine d'adhérents lorsque j'en ai pris la présidence en 1993 », raconte Jean-Paul Gibelin. « Je cherchais un successeur depuis longtemps. »

À son bilan, l'association compte aujourd'hui plus de 110 sportifs, âgés de 17 à 82 ans, de toutes origines et de toutes les professions, réunis autour de la passion de la course à pied. Certains viennent pour la compétition, d'autres pour le plaisir ou la santé. « Il y a dans ce club une ambiance, une solidarité, une vraie convivialité. De plus en plus de jeunes nous rejoignent, tandis que les anciens partagent leur expérience et leurs parcours. »

Pour la nouvelle présidente Sandrine Rabouin, cette dynamique est au cœur de l'esprit du club : « Ce club a une âme. J'ai pris plaisir à remplacer Jean-Paul pour poursuivre cette belle aventure collective, où l'on découvre les Alpilles autrement. »

À noter : le prochain grand rendez-vous organisé par le club, le Trail Alpilles Glanum, aura lieu le dimanche 22 février 2026. L'événement, devenu emblématique, attire chaque année plus d'un millier de participants autour de trois parcours de 10, 15 et 35 km. Guettez les dates d'inscription !



TROPHÉES DES SPORTIFS 2025

Organisée chaque année par la municipalité, la cérémonie des Trophées des sportifs met à l'honneur les bénévoles et les sportifs saint-rémois qui ont marqué la saison. Elle se tiendra le vendredi 14 novembre 2025 à 18h30 à l'Alpiliu.

Ces Trophées distinguent et récompensent les sportifs, équipes, arbitres et bénévoles qui, par leur engagement et leurs performances, et quel que soit leur âge ou leur discipline, font vivre le sport dans la commune.

BIENVENUE AU MAJOR GUIRAUD

Le 6 octobre dernier, le Major Laurent Guiraud a officiellement pris le commandement de la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Saint-Rémy-de-Provence, au cours d'une cérémonie sur le site archéologique de Glanum. La rédaction du *Journal de Saint-Rémy* l'a rencontré à cette occasion.

Le Journal de Saint-Rémy : Pouvez-vous nous résumer votre carrière ?

L. G. : Gendarme depuis 1993, j'ai démarré ma carrière à Vienne (Isère) avant d'intégrer la brigade de Châteaurenard, puis celle de Graveson. Après un passage à Saint-Saturnin (Vaucluse), j'ai pris la tête de la brigade des Baux-de-Provence en 2007. Je connais donc très bien le territoire, ses spécificités et ses coutumes.

Quelles sont vos priorités d'action ?

Notre priorité est celle fixée par le gouvernement, qui est de lutter contre les violences et plus particulièrement les violences intrafamiliales (VIF), subies par les femmes et les enfants. Cela touche à la vie humaine, donc cela passe au premier plan.

Viennent ensuite les atteintes aux biens (cambriolages) et aux vols liés aux véhicules, qui sont un fléau national. Sur les 4 communes couvertes par la brigade de Saint-Rémy, le nombre de cambriolages est en baisse

depuis début 2025. Nous comptons poursuivre cette tendance.

Nous sommes également très mobilisés dans la lutte contre les stupéfiants, via la lutte contre les trafics mais aussi la verbalisation des consommateurs ; en dissuadant les consommateurs, on contribue en effet à réduire la demande et donc le marché.

Enfin, nous allons renforcer les contrôles routiers, suite notamment à l'augmentation de la mortalité routière en 2025.

Quel lien comptez-vous développer avec les habitants ?

Nous avons une réelle volonté de renforcer la prévention, au moyen d'une forte visibilité sur le terrain, pour dissuader les malfaiteurs, et d'un contact accru avec la population. C'est ainsi que nous pouvons comprendre les problématiques de quartier, cerner les attentes des habitants et redonner confiance. Par le dialogue et la médiation, il est en effet possible de déceler les conflits en amont, avant qu'ils ne dégénèrent et aboutissent à une plainte et une procédure.

Nous vivons dans une belle région, et je souhaite que nous puissions le faire avec autant de sérénité que possible.



RÉNOVATION GLEIZES-FAUCONNET : LA SUITE

LA SIGNALÉTIQUE HORIZONTALE REPEINTE

Courant octobre, les passages piétons et les régimes de priorité ont été retracés sur le Cours et sur l'avenue du 19-Mars 1962 et ses deux ronds-points (Gare, Iris).

À cette occasion, le cédez-le-passage entre l'av. de la Libération et le bd Mirabeau a été supprimé. Par ailleurs, à l'intersection du chemin des Matouins et du chemin du Plan, le cédez-le-passage a été transformé en stop.



Pourquoi pas de marquage central ?

Les habitants font régulièrement remarquer qu'il serait nécessaire de (re)tracer un marquage routier axial sur le Cours pour indiquer la possibilité de circulation sur deux voies, et ainsi, fluidifier le trafic.

Selon les guides techniques actuels (notamment ceux du Cerema), un tel marquage n'est recommandé que si chaque voie atteint environ 3 mètres de large, afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des véhicules qui l'empruntent : camion-

nettes, poids-lourds, cars, véhicules de secours... et même les voitures qui aujourd'hui sont beaucoup plus larges qu'elles ne l'étaient il y a 20 ans.

Or, dans son aménagement actuel, la largeur du Cours est inférieure à 6 mètres sur plusieurs portions. C'est insuffisant pour respecter ces normes, et susceptible de causer des problèmes de sécurité ou des litiges.

Le chantier de rénovation de l'avenue Albert-Gleizes a repris début octobre. La circulation est coupée entre l'av. Fauconnet et l'avenue Louis-Mistral, avec des déviations. Les travaux dureront jusqu'à fin avril au plus tard, avec une pause pendant les fêtes de fin d'année. Bien sûr, les commerces restent ouverts !

Cette 2^e tranche consiste à moderniser les réseaux souterrains (eau, assainissement...), mettre en discrétion les réseaux électriques, remplacer les lampadaires, puis aménager l'avenue avec 2 couloirs pour les vélos (« chaudiou ») et un trottoir suffisamment large pour les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.

Le stationnement compensé

Des places de stationnement seront matérialisées sur l'avenue, et environ 40 places supplémentaires seront créées début 2026 sur la route du Rougadou (entre l'av. Fauconnet et le ch. de Barrielle), mise en sens unique et dotée de chicanes pour ralentir la circulation. Ce projet, proposé au budget participatif par un riverain, vise à améliorer la sécurité et le stationnement dans ce quartier.

L'aménagement prévoit aussi davantage d'arbres et d'espaces verts. Les espaces déjà aménagés lors de la 1^{re} tranche des travaux seront plantés à partir de novembre, période la plus propice à la plantation. La végétalisation de la tranche actuelle se fera ensuite à l'automne 2026.

Cinéma 3 salles : ça avance !

Porté par l'association Ciné-Palace, le projet du futur cinéma de trois salles, sur le site de l'ancienne piscine municipale, suit son cours. Après l'obtention du permis de construire, l'architecte a lancé mi-juillet l'appel d'offres pour les différents lots. Les entreprises retenues devraient entamer les travaux en 2026, pour une durée estimée à un an.



14 PROJETS LAURÉATS

Le 26 septembre dernier, la ville a dévoilé les 14 projets lauréats de la 4^e édition du budget participatif, portés par les habitants et associations de Saint-Rémy, et qui seront réalisés dans les 2 prochaines années. Lors de l'événement, la statue du taureau Chicharito, projet lauréat de l'édition précédente, proposé par Léo Merlin, a été inaugurée devant un large public.

Les projets retenus pour cette nouvelle édition, ayant reçu davantage de votes « pour » que de votes « contre », sont les suivants (retrouvez le détail dans le Journal de Saint-Rémy-de-Provence n°88) :

- 1 Panneau explicatif et plaque Jean de Renaud
Proposé par Marion Giovannetti
- 2 Aménagement d'un passage piéton au rond-point des Tournesols
Proposé par l'Amicale pour le don du sang
- 3 Aménagement d'un trottoir accessible aux PMR devant l'hôtel de Lagoy
Proposé par l'Amicale pour le don du sang
- 4 Un chemin vert pour relier le parking

du collège au cœur de ville
Proposé par RéMyFaCiLaVéLo

- 5 Sécurisation du passage piéton av. Albert-Schweitzer
Proposé par un particulier
- 6 La faune locale en éveil : éducation et sensibilisation
Proposé par un particulier
- 7 Un arboretum au lac de Barreau
Proposé par un particulier
- 8 Installation de 3 ombrières
Proposé par un particulier
- 9 Changement des panneaux d'affichage associatifs
Proposé par un particulier

10 Feux « récompense » sur la route de Maillane
Proposé par un particulier

11 Corbeilles supplémentaires sur les boulevards Marceau et Gambetta
Proposé par un particulier

12 Ouverture du muret entre le parking Jean-Jaurès et l'av. Durand-Maillane
Proposé par un particulier

13 Aménagement du parking de la Maison de la jeunesse
Proposé par un particulier

14 Installation d'un vidéoprojecteur salle Henri-Rolland
Proposé par L'astrologie via Nostradamus

Extension de l'aire de jeux de l'Argelier

En novembre et décembre vont se dérouler des travaux d'extension de l'aire de jeux de l'Argelier, avec l'ajout de nouveaux modules accessibles aux enfants de moins de 3 ans. Il s'agit d'un projet proposé au budget participatif par un collectif d'assistantes maternelles.

Dans un premier temps, une entreprise interviendra pour préparer le terrain : enlèvement d'une souche d'arbre et de quatre blocs de pierre, arrachage d'un massif, taille des branches basses et ap-

port de terre pour combler les cavités. Ensuite sera réalisé l'aménagement du nouvel espace : ouverture partielle de la clôture, installation d'un portail élargi pour faciliter l'accès des poussettes, création de deux zones de jeux pour les tout-petits, ajout d'une table de pique-nique et d'un arbre du projet 1 naissance 1 arbre (voir ci-contre).

Pendant toute la durée des travaux, le parc sera temporairement fermé au public.

Merci de votre compréhension.

1 naissance 1 arbre

Ce projet du budget participatif consiste à planter un arbre pour chaque naissance d'un bébé saint-rémois. Ce projet concerne les enfants déclarés au service de l'état civil de la mairie et nés depuis le 1^{er} janvier 2023. Les parents des bébés concernés pourront faire une demande pour la plantation d'un arbre.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

À l'approche des élections municipales, la Majorité a choisi de ne pas publier de tribune libre jusqu'à la tenue du scrutin, considérant que le débat politique doit se dérouler dans un autre cadre que le journal municipal auquel l'ensemble des listes n'a pas accès.

Ce choix traduit notre volonté de respecter pleinement la neutralité de la communication municipale durant la période préélectorale, afin d'éviter toute confusion entre information institutionnelle et expression politique.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

Circulation et stationnement : tout reste à faire

Le mandat qui s'achève n'a pas résolu les difficultés auxquelles les Saint-Rémois sont confrontés pour circuler et stationner dans le centre-ville.

Le nombre de places de stationnement a diminué depuis 6 ans. Le parking de la Libération compte désormais plus de 400 places mais loin, très loin de la capacité offerte par celui des Cèdres. Les places de l'Avenue Fauconnet, entre le cinéma et l'EHPAD, ont été supprimées sans être compensées. Autour du Cours, l'extension des terrasses, survenue pendant et après la crise de la Covid, a aussi enlevé des espaces de stationnement.

Le fiasco de l'expérimentation de la piste cyclable a mis en lumière la nécessité de conserver un Cours avec deux voies de circulation. A cet égard, il est regrettable que la municipalité n'ait pas à nouveau marqué au sol ces deux voies, comme c'était le cas auparavant.

Tout comme elle a beaucoup tardé à supprimer le cédez-le-passage installé début avril au croisement du boulevard de la Libération et du Boulevard Mirabeau, devant Paul et l'Industrie.

Un cédez-le-passage qui s'est avéré très vite dangereux pour les automobilistes comme pour les piétons.

En effet, les automobilistes arrivant de l'Avenue de la Libération étaient obligés de s'avancer mais leur vision était obstruée par le massif de fleurs et...ils devaient faire attention aux piétons qui s'engageaient sur le passage pour traverser.

Ce cédez-le-passage n'avait plus lieu d'être, la piste cyclable ayant été supprimée début juin après le désaveu infligé au Maire par les Saint-Rémois opposés à plus de 90% à cette mesure.

Constatant que le cédez-le-passage avait été maintenu pendant l'été, nous avons écrit début septembre à Hervé Chérubini pour lui demander son retrait. Il a fallu attendre le début du mois d'octobre pour qu'il soit effectivement supprimé.

Enfin, force est de constater que l'étude mobilité, réalisée en 2023 et qui a coûté 70 000 euros, n'a débouché sur rien. Pas même sur l'élaboration d'un plan de circulation pourtant indispensable si l'on veut avoir une vision globale des déplacements et prendre des mesures adaptées aux besoins des Saint-Rémois.

Il est temps de repenser nos déplacements, en concertation avec les habitants, les commerçants et les entreprises pour **fluidifier le trafic et renforcer de manière très significative l'offre de stationnement.**

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Romain Sassetti

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.

INSCRIPTIONS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections municipales de mars 2026 peuvent le faire jusqu'au vendredi 6 février 2026, en mairie ou en ligne sur service-public.fr.

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales de la ville de Saint-Rémy et que vous avez déménagé à une nouvelle adresse au sein de la commune, il est important de signaler ce changement à la mairie. Cette démarche permettra de

mettre à jour votre situation avant la prochaine commission de révision des listes électorales, prévue entre novembre et décembre 2025.

Il est possible de vérifier sa situation électorale, notamment son inscription

sur les listes, son numéro d'électeur et l'adresse de son bureau de vote, directement en ligne sur le site Service-public.fr, rubrique « Interroger sa situation électorale ».

Pour toute information complémentaire, contacter le Service élections au 04 90 92 08 10.

Révision PLU :
conclusions du commissaire enquêteur

Les Saint-Rémois peuvent consulter en ligne les conclusions du commissaire enquêteur sur les révisions allégées n°1 et n°2 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, établies suite aux deux enquêtes publiques, qui se sont déroulées en mairie entre le 16 juin et le 1^{er} août 2025.

Rendez-vous sur mairie-saintremydeprovence.com, rubrique Vivre à Saint-Rémy > Urbanisme > Plan local d'urbanisme.

Dans « Révision allégée n°1 du PLU » et « Révision allégée n°2 du PLU », vous trouverez les « Conclusions du commis-

saire enquêteur » parmi la liste des documents à télécharger.

Liens directs : <https://bit.ly/reval2plu>
<https://bit.ly/reval1plu>

Enquête publique

Une déclaration de projet valant mise en compatibilité (DPMEC) du Plan Local d'Urbanisme a été déposée par le groupe Proméo immobilier. Ce dossier concerne l'ouverture à l'urbanisation de la parcelle située au sud des Cèdres en vue de construire 151 logements.

Spécificité de cette opération nommée La Closerie Sainte-Estelle : les 25% de logements sociaux (part imposée par la loi) de ce programme immobilier seront dédiés aux travailleurs dits « saisonniers » (saliés du monde agricole, de l'hôtellerie, de la restauration, ainsi que d'autres emplois non permanents encore à définir).

Conformément au Code de l'urbanisme, cette procédure de mise en compatibilité implique une concertation du public. À ce titre, nous vous informons que :

- une enquête publique sera réalisée du 6 novembre au 9 décembre 2025
- les documents relatifs à ce projet

sont consultables sur le site de la ville : <https://bit.ly/dpmecplu>

• un registre de concertation du public est disponible en mairie, au service Développement et Aménagement de l'Espace Urbain (DAEU).

Renseignements : 04 90 92 08 10 (service DAEU)



LES MARTINAT ARTISANS DU PASTIS

Installés à Saint-Rémy depuis une dizaine d'années où ils tenaient le restaurant Chapeau de Paille, Émilie et Julien Martinat ont effectué il y a quelques mois une reconversion audacieuse en fondant la Distillerie des Alpilles, qui produit désormais pastis, liqueurs et anisette artisanaux, estampillés Saint-Rémy-de-Provence.

« Avant, j'étais cuisinier. Aujourd'hui, c'est sensiblement le même métier : on prépare, on dose, on goûte... juste différemment », sourit **Julien**.

Le déclic de cette reconversion familiale est venu d'un mélange d'envies et de nécessités : l'usure d'un métier exigeant, l'envie de retrouver des horaires de vie plus équilibrés, et surtout **la passion de Julien pour les apéritifs anciens oubliés**. Lorsque l'occasion s'est présentée de vendre leur restaurant, ils ont sauté le pas.

Des fruits locaux et un savoir-faire traditionnel

Dès l'aube, Émilie et Julien travaillent à deux **dans leur atelier de la Massane, entre préparation des fruits et distillation**. Leur matière première vient des producteurs locaux : figues, abricots, pêches, prunes, poires, melons, verveine ou thym — douze tonnes de fruits ont ainsi été transformées cet été.

Dans leur atelier, **un alambic traditionnel, acquis auprès d'un des derniers fabricants** basé en Espagne, trône en pièce maîtresse. « Il existe aujourd'hui des alambics connectés mais je voulais un appareil authentique pour comprendre et maîtriser chaque étape du procédé », explique Julien.

C'est dans l'alambic que tout se joue : fermentation, deux distillations, extraction du méthanol, puis plusieurs mois de re-

pos pour l'eau de vie ainsi produite, dans des bonbonnes de verre, les « dames-jeannes ». Vient alors une petite phase de réglage, permettant d'optimiser le goût en jouant sur le degré d'alcool.

Des apéritifs sincères et accessibles

En quelques mois, leur gamme compte déjà deux pastis différents, et bientôt deux supplémentaires, pour accompagner chaque saison, ainsi que plusieurs liqueurs à la recette « allégée » : **moins d'alcool, plus de fruits, moins de sucre**. Là où les liqueurs classiques sont produites avec 400 g de sucre et autant de fruits au litre, Émilie et Julien utilisent un kilo de fruits pour seulement 100 g de sucre — d'où des boissons moins fortes,

plus fraîches, plus adaptées au climat méridional, avec un goût de fruit marqué. Mais les Martinat insistent : « Nos alcools ne sont pas des produits de luxe. Ce sont des produits du terroir, exigeants mais accessibles. »

Une aventure qui prend de l'ampleur

Sur les bouteilles, le design des étiquettes, élégant et sobre, a été confié à l'agence de saint-rémoise Capsule Communication, avec qui les Martinat travaillent depuis 6 ans.

Après un démarrage un peu timide auprès des cafés et restaurants, la Distillerie des Alpilles trouve désormais sa place : épiceries fines, cavistes, distributeur Sorhobis, grande distribution, mais aussi associations (comités des fêtes) et entreprises locales, comme le camping Monplaisir, qui a souhaité une étiquette personnalisée. Les Martinat proposent également **des ateliers dégustation et même des ateliers de création de pastis**, qui rencontrent peu à peu leur public et font connaître la marque.

Ils seront présents **du 19 au 21 décembre sur le Petit Marché du Gros Souper** ; une belle occasion de découvrir leurs créations — et de partager leur enthousiasme !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

www.distillerie-des-alpilles.com

Déjà une distinction !

Le 26 septembre à Paris, 3 mois jour pour jour après sa création, **le pastis « Le Tranquille » des Martinat a remporté une médaille de bronze aux French Drinks Awards**, décrochée face à des professionnels de l'industrie et un jury d'experts.



NAISSANCES

10 naissances, dont 5 autorisées à publication presse :

- EL HARZLI Malik, le 02/10/2025
- MICHAELI Alba, le 04/08/2025

- REROLLE Rosalie, le 03/10/2025
- SEGURA Esteban, le 22/09/2025

- ZANETTI Minoé, le 03/10/2025

PACS

- BLANC Cédric et GESLIN Ingrid, le 24/09/2025
- FABRE Virginie et MARANGE

- Sébastien, le 22/09/2025
- GALDANIO Sylvain et DUPARCQ Ludivine, le 10/10/2025

- VARLOT Kentin et GONZALEZ
- HERNANDEZ Valeria, le 01/09/2025

MARIAGES

- AUBERT Maxime et HANNAPEL Maeva, le 04/10/2025
- BENZOUAOUI Brahim et NOEL Julie, le 11/10/2025
- BERTON Yohann et STREF Yannick, le 06/09/2025
- BLASI Raphaël et LAUBIE Lauren, le 06/09/2025
- CARNEIRO Grégory et LOUNGOUALA Espérance, le 11/10/2025
- CHANEAC Robin et LANG Maëlle, le 11/10/2025
- CHARLIER Bruno et FACHE Sandrine, le 26/09/2025
- COURT Philippe et SAINZ Jean-Jacques, le 18/08/2025
- DELACOMMUNE Henri et BASQUIN Julie, le 19/09/2025

- FAYOLLE Renaud et AUDOUBERT Héroïse, le 22/08/2025
- FIGUERAS DE ABADAL Roman et ACHIARDI Kelly, le 05/09/2025
- FLOCH Serge et MEYER Marylène, le 13/09/2025
- GEVORGYAN Serob et COLLOMB Cécile, le 06/09/2025
- HARS Alexandre et WEYMIENS Céline, le 04/10/2025
- INIESTA Martin et FERNANDEZ Camille, le 16/08/2025
- KAYSER Raymond et GONZALES Martine, le 22/08/2025
- MORNON Florian et THIBAUD Claire, le 06/09/2025
- NERISSON Jacques et BERTHOU Isabelle, le 19/08/2025

- PANCIONI Florian et DJABELKHIR Shannon, le 04/10/2025
- PINNA Jérémie, le 11/10/2025 à 43 ans
- RAMOS Romain et BARTHELME Nathalie, le 13/09/2025
- RÉMY Tom et RIVIERE Karine, le 19/09/2025
- THOMAS Raphaël et FOLLIET Mathilde, le 13/09/2025
- TRUBERT Romain et PAUZAT Gwendoline, le 26/09/2025
- TURPEAU Jean-Paul et GUIDER Dominique, le 16/09/2025
- VAN-HOED Fabrice et GINESTE Hélène, le 26/09/2025
- VERHEYDEN Nico et KADINOVA Denitza, le 04/09/2025

DÉCÈS

- AUGIAS Andrée, le 03/09/2025 à 92 ans
- BANNEROT Chantal, le 15/08/2025 à 83 ans
- BRACCIOTTI veuve WIGT Eugénie, le 14/08/2025 à 88 ans
- BRUGUIER veuve NOËL Jeanne, le 20/09/2025 à 93 ans
- BRUNET Jacques, le 22/09/2025 à 81 ans
- DARDOUCHE Bilal, le 20/09/2025 à 21 ans
- DEMONTOY veuve PREVOST Anne, le 09/08/2025 à 74 ans
- DÉVOUASSOUX Alain, le 17/08/2025 à 87 ans
- DRUEL Jean-Paul, le 12/10/2025 à 83 ans
- DUMAS épouse BOSSU Monique, le 25/09/2025 à 87 ans
- DURAND Louis, le 19/09/2025 à 77 ans
- ESTEVEZ MONROBE épouse ARAGON

- Carmen, le 12/09/2025 à 85 ans
- JALLAT épouse PERROT Josette, le 11/10/2025 à 84 ans
- JAUME Thierry, le 29/09/2025 à 75 ans
- JOUBERT épouse APRIN Yvonne, le 29/09/2025 à 86 ans
- JOUVE Alain, le 18/08/2025 à 71 ans
- LOUBAUD épouse BALDET Hélène, le 07/10/2025 à 80 ans
- LAVILLE Robert, le 23/08/2025 à 79 ans
- MAURON Yvon, le 14/06/2025 à 75 ans
- MICHEL Jean-Marie, le 15/08/2025 à 91 ans
- NUNEZ Jean, le 18/08/2025 à 67 ans
- PUCCIONI Robert, le 30/09/2025 à 88 ans
- RICHARD André, le 21/09/2025 à 92 ans
- ROBIN Michel, le 13/09/2025 à 90 ans
- SANMARTIN épouse BENOÎT Sylviane, le 08/09/2025 à 75 ans

- STOM veuve CAHUZAC Noëlla, le 19/08/2025 à 88 ans
- SURREL épouse DENANTE Cristianne, le 10/08/2025 à 83 ans
- TEISSIER René, le 12/10/2025 à 90 ans
- VERDU Paul, le 26/08/2025 à 85 ans
- VIOLA Arlette, le 29/09/2025 à 90 ans

ERRATUM :

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à Alain Vidal dans le *Journal de Saint-Rémy* n°89.

Alain était membre des Pastre de Sant Roumié (et non de la Sant Aloï comme indiqué). Toutes nos excuses à sa famille et à ses proches !



Thé dansant en ouverture
à l'Ehpad Marie-Gasquet



Atelier Les escroqueries sur Internet avec
l'adjudant Ratajek (gendarmerie nationale)
et Damien Medda (police municipale)

Semaine bleue



Olympiades au Mas de Sarret



Les Cadets de la sécurité civile
du collège Glanum diplômés



Journée des associations à l'espace de la Libération

Abrivado longue lors des fêtes de Saint-Rémy



Cérémonie des nouveaux arrivants



Spectacle *Bien, reprenons* à l'Alpilium



Présentation de
la saison culturelle 2025-2026